Intervention de F. Delcombre
au conseil municipal du 13 septembre 2012

POINT 4. RÉSIDENTIALISATION DES NOËLS. — Le projet de dénomination des voies et de numérotation des bâtiments que l'on nous soumet ce soir est moins pire que le précédent, ce qui n'est pas très difficile tant celui-ci était absurde, mais il pourrait cependant être meilleur. Il serait toutefois malgré tout votable si l'on s'en tenait uniquement au texte du projet de délibération. Mais, en matière d'urbanisme, ce sont surtout les plans qui font foi et, quand on regarde celui qui figure au verso, on va d'étonnement en étonnement.

Pourquoi avoir fait disparaître l'avenue d'Anjou ? Pourquoi faire faire un coude à l'avenue de Normandie ? Pourquoi l'avenue de Bretagne fait-elle maintenant une boucle complète ? Rien ne justifie de tels choix. Surtout, l'un des arguments que l'on nous avait opposé contre le maintien du 1 avenue de Savoie — à savoir que l'on ne pouvait avoir un changement de dénomination quand les deux rues étaient dans la continuité l'une de l'autre — disparaît, puisque c'est ce que vous faites maintenant entre l'avenue de Normandie et l'avenue de Bretagne.

Donc on ne comprend rien à la logique qui a présidé à l'établissement de ce plan, si ce n'est que c'est une logique « voiture », illustrée entre autres par le fait que, pour les bâtiments, il n'est pas indiqué le nombre de logements, mais le nombre de places. Avec des aberrations comme le fait que le centre social aura pour adresse 9 avenue de Normandie mais que, pour y accéder, il faudra emprunter l'avenue de Savoie.

Le distinguo que vous voulez apporter entre voies communales et voies privées — alors qu'à Soisy existent nombre de voies privées que rien ne distingue des voies communales — est également totalement inopérant quand on se place du point de vue de l'habitant ou de la simple lisibilité d'un plan.

Donc si l'essentiel a été préservé — à savoir que la majorité des habitants puissent conserver leur adresse comme ils en ont unanimement exprimé le désir —, nous ne pouvons cependant valider un projet contenant tant de choses aussi aberrantes qu'incompréhensibles, aussi nous nous abstiendrons.